

Commune de St Crépin

DELIBERATIONS

Du 8 avril 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

N° d'ordre : 2021 -

Le 8 avril deux mille vingt-et-un à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Matthieu CADOT, Maire, en séance ordinaire,

Présents : MM. Matthieu CADOT, André MARCHAIS, Freddy VINET, Ronald VERNOUX, Denis GORRON, Luc DUCLOS
MMES Céline ROUIL, Cécile MAIRAND, Fabienne ASSIMEAU, Charlène GRIFFON

Absent excusé : M. Eric BOUCLY (donne pouvoir à M. Ronald VERNOUX),

Secrétaire : Ronald VERNOUX

Convocation du trois avril deux mil vingt-et-un

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H30.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2021
- Approbation du Compte Administratif 2020
- Approbation du Compte de Gestion 2020
- Affectation du résultat
- Vote des 3 taxes
- Attribution des subventions
- Vote du Budget
- Chiens errants
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal :

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur CADOT Matthieu, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif par Monsieur André MARCHAIS, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Investissement	Fonctionnement	Fonctionnement	Ensemble	Ensemble
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		36,69		121 038,95		
Résultats affectés (cpte 1068)					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	42 772,25	246,38	263 299,09	349 501,70	42 525,87	86 202,61
Totaux						
Résultat de clôture	42 525,87			86 202,61		
Restes à réaliser						
Résultats définitifs	42 489,18	283,07	263 299,09	207 241,56		164 752,31

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 6 avril 2017 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Approbation du Compte de gestion dressé par M. Arsicaud, Receveur

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2020**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2019** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant **que les comptes sont justes**

1" Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2" Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3" Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2020** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

- ~~Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger :~~

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur CADOT Matthieu, le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

① Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	
REPORT EXCEDENTAIRE N-1 2019	36,69 €	REPORT EXCEDENTAIRE N-1 2019	121 038,95 €
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	42 772,25 €	DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	263 299,09 €
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	246,38 €	RECETTES DE L'EXERCICE 2020	349 501,70 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</u>	-42 525,87 €	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</u>	86 202,61 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (001)</u>	-42 489,18 €	<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	207 241,56 €
RESTES A REALISER DEPENSES		AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT (1068)	42 489,18 €
RESTES A REALISER RECETTES		COMPLEMENT D'AFFECTATION	
BESOIN DE FINANCEMENT	-42 489,18 €	TOTAL A AFFECTER	42 489,18 €
<u>PRELEVEMENT A EFFECTUER</u>	42 489,18 €	<u>REPRISE N+1 EN FONCTIONNEMENT (002)</u>	164 752,38 €

② Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

③ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

④ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

⑤ Constate que le compte administratif 2020 présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice	Excédent	86 202,61
Report à nouveau	Excédent	121 038,95
Résultat global de fonctionnement	Excédent	07 241,56

INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice	Déficit	- 42 525,87
Report	Excédent	36,69
Résultat global d'investissement	Déficit	- 42 489,18
Reste à réaliser		0
- Soit un besoin de financement		42 489,18

⑥ Décide d'affecter le résultat global de fonctionnement au budget **2021** comme suit :

Report à nouveau	Compte 002	Excédent	164 752,38
-------------------------	-------------------	-----------------	-------------------

⑦ Décide de reporter le résultat d'investissement au budget **2021** comme suit :

Résultat d'investissement reporté	Compte 001	Déficit	- 42 489,18
--	-------------------	----------------	--------------------

Vote des subventions et des participations pour l'année 2021

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions et de participations pour l'année 2021.

Associations	2020	2021
ACCA	200,00 €	200
Amicale des donneurs de sang		
Amicale des sapeurs-pompiers	200,00 €	300
Association des parents d'élèves	300,00 €	300
Association familiale intercommunale		
FNACA	30,00 €	30
Foyer Rural	300,00 €	350
Les Restos du Cœur	100,00 €	200
Comité des fêtes de Chambon		
VCR		
Voyage collège 2 enfants		
Fondation des hôpitaux de Paris	450,00 €	
	1 130,00 €	1 380 €

Les participations	2020	2021
SIVOS	40 461,97 €	43 245 €
SIVU	5 800,00 €	5 820 €
Synd. marais 13 prises	160,00 €	160 €
Synd. De la voirie	50,00 €	50 €
Synd des eaux	200,00 €	200 €
Commune de Tonnay-Boutonne	393,00 €	393 €
Animaux errant à Tonnay Boutonne	50,00 €	50 €
	47 115 €	49 918 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer et de verser les subventions aux associations pour une somme totale de 1 380 €, réparties comme indiqué ci-dessus ;

- Décide d'attribuer et de verser les participations pour une somme de 49 918€, réparties comme indiqué ci-dessus ;
- Inscrit les crédits nécessaires au budget primitif de l'année 2021

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021

Il appartient au Conseil Municipal, dans le cadre de ses compétences, de voter chaque année les taux de la fiscalité locale relative à la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti.

Le débat qui s'est déroulé lors de la séance du jeudi 8 avril a défini les orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

Considérant que les dotations de l'Etat sont réduites depuis plusieurs années, Monsieur le Maire propose d'étudier une éventuelle augmentation de 1%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à main levée pour une augmentation de 1% des taux d'imposition

- voix pour 6
- voix contre 5
- Abstention 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un débat et en avoir délibéré, **DÉCIDE**,

- **de voter**, pour l'année 2021, les taux suivants :
Foncière bâti **39,17 %**
Foncière non bâti **45,04 %**

Libellés	prévisionnelle 2020			Effectif 2020		prévisionnelle 2021		
	Base 2020	Taux 2020	Produit 2020	Base 2020	Produit 2020	Base 2021	Taux 2021	Produit 2021
	prévisionnelle	par décision du Conseil Municipal	voté par le Conseil Municipal	effectives	effectif	prévisionnelle	par décision du Conseil Municipal	voté par le Conseil Municipal
Taxe d'habitation	394 100	9,42%	37 124			0		
Taxe foncière sur les propriétés bâties	371 500	17,28%	64 195	371 595	64 212	324 800	39,17%	127 224
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	67 100	44,60%	29 927	67 155	29 951	67 300	45,04%	30 312
Total	832 700		131 246	438 750	94 163	392 100		157 536

- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document administratif et comptable corroborant cette décision.

Approbation du budget primitif 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2021 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Chap.	Dépenses de Fonctionnement	Total Budget 2020	Réalise 2020	Solde 2020	Prévision 2021
011	Charges à caractère général	119 370,00	61 279,48	58 090,52	127 192,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	128 800,00	119 135,52	9 664,48	134 470,00 €
65	Autres charges de gestion courante	76 493,00	75 940,60	552,40	82 464,97 €
66	Charges financières	7 300,00	4 964,10	2 335,90	3 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	2 500,00	1 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	110 526,95	0,00	110 526,95	143 613,41 €
		444 989,95	261 319,70	183 670,25	493 140,38 €

Chap.	Recettes de Fonctionnement	Total Budget 2020	Réalise 2020	Solde 2020	Prévision 2021
013	Atténuations de charges	0,00	148,14	148,14	- €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00	20 273,91	5 273,91	15 000,00 €
73	Impôts et taxes	232 000,00	268 375,80	36 375,80	247 652,00 €
74	Dotations, subventions et participations	30 307,00	30 785,13	478,13	47 736,00 €
75	Autres produits de gestion courante	21 500,00	25 465,90	3 965,90	18 000,00 €
76	Produits financiers	0,00	3,53	3,53	- €
77	Produits exceptionnels	0,00	157,66	157,66	- €
002	Excédent de fonctionnement reporté	121 038,95	0,00	-121 038,95	164 752,38 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 144,00	0,00	-25 144,00	- €
		444 989,95	345 210,07	-99 779,88	493 140,38 €

Opérations	Dépenses d'investissement	BP 2020	Réalise 2020	Solde 2020	Prévision 2021
59	CANTINE	2 000,00	0,00	2 000,00	5 628,00
60	EGLISE	500,00	0,00	500,00	500,00
61	VOIRIE	35 000,00	3 173,53	30 614,47	45 770,00
63	ECOLE	6 000,00	2 714,48	3 285,52	10 560,00
66	CIMETIERE	500,00	0,00	500,00	1 000,00
76	MAIRIE	0,00	199,20	3 109,44	1 000,00
85	RESIDENCE DU LAVOIR	10 392,64	0,00	0,00	2 000,00
88	Atelier	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
90	Eclairage public	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
92	Abribus Fougerolle	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
93	Garage Sauvignon				22 333,31
94	Fibre optique				14 800,00
95	Video surveillance				1 500,00

Articles	Dépenses investissement	BP 2002	Réalisé 2020	Solde 2020	Prévision 2021
Non individualisé		5 500,00	24,00	36 275,32	1 300,00
2111	Terrains nus	1 000,00	24,00	976,00	1 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	300,00	0,00	300,00	300,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	5 655,32	0,00
21571	Matériel roulant	4 200,00	0,00	4 200,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	25 144,00	0,00
Op. financière		31 236,69	37 665,81	1 866,88	82 011,28
001	Déficit d'investissement reporté	36,69	0,00	0,00	42 489,18
020	Dépenses imprévues	1 500,00	0,00	1 536,69	
1641	Emprunts en euros	17 500,00	17 864,16	7 931,84	34 650,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
168751	GFP de rattachement	3 000,00	927,11	2 072,89	725,00
16878	Autres organismes et particuliers	3 200,00	3 147,10	52,90	3 147,10
	Total Général	99 829,33	43 777,02	86 851,63	197 102,59

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré,
- **APPROUVE le budget primitif** du budget de la commune pour l'année 2021.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que Cyclad va mettre en place des bio container afin de récolter les déchets compostables. Le risque d'amende est trop important pour Cyclad si rien n'est fait.
- Monsieur Gorrion demande que les comptes-rendus des réunions soient affichés dans tous les panneaux d'affichage. Monsieur le Maire répond que le nécessaire sera fait.
- Monsieur le Maire informe le Conseil du début d'une procédure de péril pour une maison qui risque de s'écrouler sur la commune. Le Conseil sera informé de l'avancée de cette procédure lors des prochaines réunions.

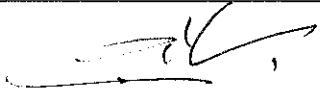

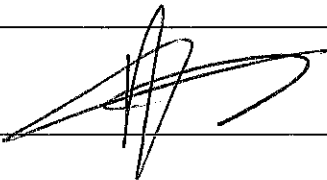
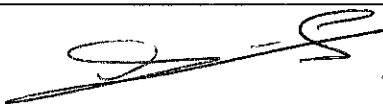


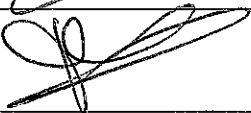
Clôture de la séance : 21H

Prochaine réunion publique le jeudi 20 mai 2021.

LE SECRETAIRE,
Ronald VERNOUX

LE MAIRE,
Matthieu CADOT

Signatures

CADOT Matthieu	
ROUIL Céline	
BOUCLY Eric	Excusé Donne pouvoir à M. Ronald VERNOUX
VERNOUX Ronald	
MAIRAND Cécile	
ASSIMEAU Fabienne	
DUCLOS Luc	
GORRON Denis	
MARCHAIS André	
VINET Freddy	
GRIFFON Charlène	